

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
COMMUNE DE GRIGNY-SUR-RHÔNE  
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 12 décembre 2025

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
29	21	8	0

Date de convocation le **5 décembre 2025**

Président: M. Xavier ODO.

Secrétaire de séance : M. Amar MANSOURI.

**Présents :**

M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, Mme Najoua AYACHE, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, M. Djamel MESAI-MOHAMMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, Mme Delphine FAURAND, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY

**Procuration :**

M. Guillaume MOULIN donne pouvoir à Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP donne pouvoir à M. Amar MANSOURI, Mme Maria MARTINEZ donne pouvoir à Mme Marie-Claude MASSON, M. Maxime MONTEL donne pouvoir à M. Xavier ODO, Mme Aurélie FRONTERA donne pouvoir à M. Olivier CAPELLA, Mme Chloé OLLAGNIER donne pouvoir à Mme Victoria MARI, M. Roland DÉCOMBE donne pouvoir à Mme Daniela SEIGNEZ, Mme Pia BOIZET donne pouvoir à M. Monji OUERTANI

**OFFRE DE SERVICES NUMÉRIQUES À L'USAGER - CONVENTION CADRE ET AVENANT N°1**

Par délibération du 14 avril 2025, la Métropole de Lyon a approuvé une convention d'offre de services numériques mis à disposition des communes. Cette convention définit les modalités d'utilisation de ces outils, les responsabilités réciproques, le partage des informations et les données requises pour leur bon fonctionnement. Sachant que chaque service numérique partagé objet d'une mise à disposition entre les Parties fait l'objet d'une annexe à la convention, pour en préciser les spécificités et les conditions financières.

Dans ce cadre, la Métropole de Lyon a approuvé, par délibération du 29 septembre 2025, un avenant à la convention-cadre, introduisant notamment deux services existants, dont pour notre Ville, l'accès à GEONET, application web pour consulter les données géographiques de la Métropole et accessible via un extranet dédié.

Considérant que les services municipaux ont un usage régulier de GEONET ;

Vu la convention-cadre d'offre de services numériques à l'usager ci-jointe, qui définit les modalités de partenariat pour l'accès et l'utilisation desdits services par la Ville ;

Vu l'avenant n°1 à ladite convention-cadre et son annexe relative à l'accès au service GEONET ci-joints, qui précise les modalités de mise à disposition, d'accès et d'utilisation du service numérique précité ;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE**

**D'APPROUVER** la convention cadre d'offre de services numériques à l'usager de la Métropole de Lyon ;

**D'APPROUVER** l'avenant n°1 à ladite convention-cadre, et son annexe afférente à l'accès au service GEONET ;

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention-cadre et son avenant n°1 et tout document afférent, et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Suffrages exprimés	29	
Vote(s) Pour	29	M. Xavier ODO, Mme Isabelle GAUTELIER, M. Guillaume MOULIN, Mme Najoua AYACHE, M. Florian RAPP, Mme Victoria MARI, M. Frédéric SERRA, Mme Irène DARRE, M. Arnaud DEROUBAIX, Mme Marie-Claude MASSON, Mme Maria MARTINEZ, M. Djamal MESAI-MOHAMED, Mme Nathalie COURREGES, M. Hervé NOUZET, M. Amar MANSOURI, M. Olivier CAPELLA, M. Maxime MONTET, Mme Delphine FAURAND, Mme Aurélie FRONTERA, Mme Chloé OLLAGNIER, M. Théo VIGNON, M. Florian CAMEL, M. Roland DÉCOMBE, Mme Pia BOIZET, M. Jérôme BUB, Mme Daniela SEIGNEZ, M. Monji OUERTANI, Mme Marie-Line JULLIEN, M. Stéphane GAUBY
Vote(s) Contre	0	
Abstention(s)	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Ainsi fait et délibéré le vendredi 12 décembre 2025.

Le Maire,  
Xavier ODO.



Le secrétaire de séance  
Amar MANSOURI.